

MAIRIE de GROISY



HAUTE-SAVOIE

Centre Communal d'Action Sociale
du 4 mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres en exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe SIBILLE, Président du CCAS et Maire de Groisy,

Date de convocation : 28 avril 2026

Etaient présents : Laurie BERTHOD, Michel CARTIGNY, Nathalie CHAPPET, Martine CONVERS, Anaïs DURET, Claudie FIORINA, Virginie FOURNIER-LANGLAIS, Chantal HENRY, Hélène ISNARD-SCOHYERS, Caroline LAMOUILLE, Annie MOUTHON, Christophe SIBILLE, Jean SOUSSEAU

Etaient absentes et excusées : Fabienne ALTER, Fabienne BUET

Pouvoirs : 2

Fabienne ALTER donne procuration à Caroline LAMOUILLE.

Fabienne BUET donne procuration à Jean SOUSSEAU.

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Caroline LAMOUILLE

N°2026-05 – ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vu le Code de l'action sociale et notamment l'article L.123-6,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026-033 du 20 avril 2026 déterminant le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et l'élection des membres représentant le Conseil municipal,

Vu l'arrêté n°2026-075 du 27 avril 2026 nommant les membres représentants les associations au sein du CCAS,

Monsieur Christophe SIBILLE, Président du CCAS expose que le CCAS doit, dès sa constitution, élire en son sein un Vice-Président chargé de présider le CCAS en l'absence du Président et demande aux candidats qui le souhaitent de se déclarer.

Madame Virginie FOURNIER-LANGLAIS se porte candidate.

Les membres du CCAS procède à l'élection à scrutin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Nombre de voix obtenues par Madame Virginie FOURNIER-LANGLAIS : 15

Le Conseil d'Administration désigne Madame Virginie FOURNIER-LANGLAIS en qualité de Vice-Présidente du CCAS.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 12/05/2026

Publié le : 12/05/2026

Le Président,
Christophe SIBILLE

La Secrétaire de séance,
Caroline LAMOUILLE



A Groisy, le 12 mai 2026

Le Président,
Christophe SIBILLE